



LDC SUD-OUEST

S.A.S au capital de 782 236 Euros - SIRET 303 527 501 00033 B - R.C. Bordeaux
4, Chemin de l'Aiguillon - 33430 BAZAS - tél. 05 56 65 09 00- Fax 05 56 65 09 09
APE 1012Z - Agrément(s): FR 33.036.001 CE - N° Identification TVA : FR 59 303 527 501
Domiciliation Bancaire : BNP PARIBAS SUD ATLANTIQUE IBAN FR76 3000 4005 8300 0201 2984 488 - BIC
BNPAFRPPSAE

4427

FACTURE

COMMANDE	ADRESSE DE LIVRAISON
T 266A C 630965 REP 454 1	ETABLIS.FOISSAC 315 ALL BONNE COSTE TRERBAIX 46090 VILLESEQUE FRANCE 00169758

SAS ETABLISSEMENT FOISSAC
315 ALL BONNE COSTE
TREBAIX
46090 VILLESEQUE
FRANCE

Date	19/02/26	N° Fact	260050014181	TVA Vend.	FR59303527501	TVA Acqu.	FR04404857401	N° Mag.	
Paielement	VIREMENT 20J DECADE 1e 10/03/26			Payeur	080693	N° Four.		V/RefCde	
FAM.	ARTICLE	DESIGNATION	QTE	POIDS	U/V	PRIX U. NET	MONTANT H.T.	COL	TVA
		B.L. 7702552 Expédition du: 19/02/26							
0027	085101	CAILLE PRETE A CUIRE AVEC TETE NUE 240/260G 3252660851011	50	11,360	K	9,400	106,78	5	1
0120	125247	2,5 KG CUISSSES DE DINDE SANS OS AVEC PEAU SOUS 3266980012243 LE GAULOIS PROFESSIONNEL	25	70,731	K	5,450	385,48	7	1
		TOTAL:		82,091			492,26		
Page N°1/1Ver. fact_r4v2.0.13 Paquet: 1 Source: 1									
FOLIO : 1/1									

ORIGINAL

P.V.C. MARQUES à la DEMANDE et sous la RESPONSABILITE du DISTRIBUTEUR

N° CLIENT
080693 / 00169758
NOM CLIENT
ETABLIS.FOISSAC
N° FACTURE
260050014181
MONTANT A PAYER
519,33 EUR

PAPILLON A JOINDRE AU REGLEMENT

82 Kg net
12 Colis

POIDS TOTAL	MONTANT H.T.	% TVA	MONTANT TVA	NET A PAYER
82,091Kg	492,26	1 5,50%	27,07	519,33 EUR
CONDITIONS GENERALES DE VENTES				
TOT HT	492,26	TOT TVA	27,07	FOLIO 1/1

1/ Livraison :

Sauf accord contraire, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'expéditeur. Il appartient au destinataire de vérifier l'existence d'avarie et/ou de manquants au moment de la livraison et de consigner les réserves sur le document de livraison. Toute livraison pour laquelle les réserves n'auront pas été confirmées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément aux dispositions de l'article 133-3 du Code de Commerce, et dont une copie sera adressée simultanément à notre société, sera considérée comme acceptée par le client.

2/ Conditions de règlement :

2.1 : Nos factures sont payables à 30 jours après la date de livraison.

2.2 : Aucun escompte ne sera accordé.

2.3 : Pour tout paiement intervenant après la date figurant sur la facture, il sera fait application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

3/ Attribution de compétence :

Tout litige pouvant naître de ces conditions générales de vente sera de la compétence du Tribunal de Commerce du siège social de notre société.

4/ Réserve de propriété :

Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix de vente (loi n°80335 du 12/05/1980).

